



VILLE DE BEAUCEVILLE
RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE
RÉFECTION DE LA 17^e et 21^E AVENUE
APPEL D'OFFRES NO 158140173 et 158140251

La Ville de Beauceville désire recevoir des soumissions pour la réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la 17^e et 21^e Avenue. Les travaux comprennent, sans s'y limiter :

- Le remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial incluant la réfection complète de la voirie (drainage, structure de chaussée, pavage, bordure, etc.) de la 21^e avenue sur environ 165 mètres.
- Le remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial incluant la réfection complète de la voirie (drainage, structure de chaussée, pavage, bordure, etc.) de la 17^e avenue sur environ 188 mètres.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

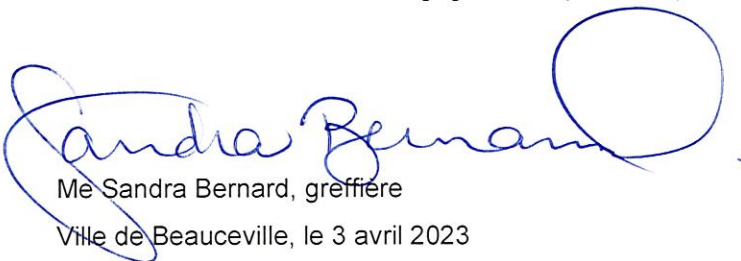
Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec ou ayant un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables au propriétaire, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction sont admises à soumissionner.

Les soumissions dans des enveloppes scellées, adressées à l'attention de Me Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, seront reçues jusqu'à 11 h, le mardi 25 avril 2023, à l'hôtel de Ville de Beauceville situé au 540, boulevard Renault, Beauceville (Québec), G5X 1N1. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 10% du montant total (toutes taxes incluses) de la soumission.

En vertu de la loi sur les contrats des organismes publics la date limite de réception des plaintes est fixée au 17 avril 2023.

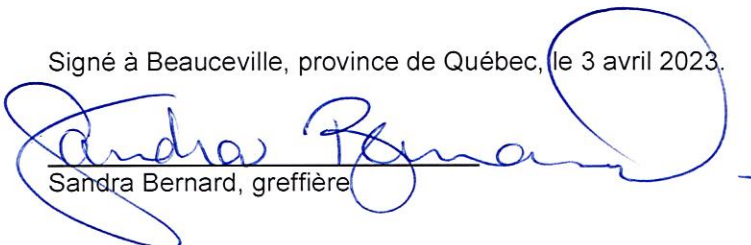
La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.


Me Sandra Bernard, greffière
Ville de Beauceville, le 3 avril 2023

Certificat de publication de l'avis public

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le site internet de la Ville de Beauceville et sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville le 3 avril 2023 et dans le Journal de Québec le 4 avril 2023.

Signé à Beauceville, province de Québec, le 3 avril 2023.


Sandra Bernard, greffière